



FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE

GRS de CHAUFFAILLES

8, rue des Ecoles 71170 CHAUFFAILLES

Agrée par le ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative sous la référence 61-S 12 - 14



<http://grs-chauffailles.com>

71grs.chauffailles@orange.fr

Bonjour à tous et à toutes,

Notre saison va bientôt se terminer et nous espérons que vous avez passé de très bons moments dans vos activités tant sportives que festives.

Le temps des réinscriptions et des adhésions est revenu. Comme l'an dernier nous vous demandons de vous présenter au local les vendredis de septembre pour retirer votre licence.

Nous vous rappelons que les licences sont valables jusqu'au 31 Août de chaque année, nous disposons d'un mois pour les renouveler, soit jusqu'au 30 septembre.

Nous vous demandons de nous aider en vous conformant strictement à cette organisation et nous vous invitons à venir renouveler votre adhésion à l'une de ces cinq dates suivantes :

RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS et

INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX

Les Vendredis 7, 14, 21, 28 Septembre 2018

De 9h30 à 11h30

Prix de l'Adhésion : 39 € *

*Dont individuel accident (garanties de base)

**Possibilité de souscrire « IA + » pour 6€ supplémentaires

Munissez-vous de votre fiche d'adhésion remplie, de votre règlement, de l'attestation relative au questionnaire de santé ou du certificat médical si besoin.

***** MERCI DE VOUS PRESENTER AVEC CES DOCUMENTS*****

Pour pratiquer une activité, vous devez obligatoirement être en possession de votre licence 2018/2019. A partir du 1^{er} Octobre 2018 les licences vous seront demandées à l'entrée de chaque activité. Pour la tranquillité de tous, merci de vous conformer à ces dispositions.

Nous vous souhaitons de passer un très bon été

Bien cordialement,

Pierre Pfefferkorn et son Comité Directeur



FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE

GRS de CHAUFFAILLES

8, rue des Ecoles 71170 CHAUFFAILLES

Agrée par le ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative sous la référence 61-S 12 - 14



<http://grs-chauffailles.com>
71grs.chauffailles@orange.fr

ADHESION SAISON 2018 / 2019 au G.R.S. de Chauffailles.

La licence 2018/2019 est valable de 1er Septembre 2018 à 31 Aout 2019.

Dès 50 ans vous pouvez pratiquer 1 ou plusieurs activités sportives parmi les 17 proposées par le G.R.S. Elles sont toutes encadrées par des animateurs bénévoles formés par la Fédération Française de la Retraite Sportive.

Activités proposées :

Gym maintien en forme – Pétanque et jeu – Randonnée pédestre – Raquettes - Tir à l'arc – Danse de salon – Danse country – Swing golf – Cyclotourisme – Gym aquatique – Tennis – Tennis de table – Taï Chi Chuan - Marche nordique - Formation informatique – Mémoire en Eveil – SMS (Section Multi-activités Séniors)

Attestation du Questionnaire de Santé (QS-SPORT) OBLIGATOIRE ou Certificat de non contre-indication à la pratique des activités (disponible à notre bureau ou en téléchargement sur notre site internet).

Nous déclinons toute responsabilité dans le cas où vous pratiqueriez une activité sportive non agréée par votre médecin.

PRIX DE LA COTISATION vous donnant la possibilité de pratiquer toutes les activités : 39 €

Inclus dans la licence la garantie dommages corporels de base.

Vous pouvez souscrire une assurance complémentaire de 6€




Pour tout renseignement complémentaire, nous nous tenons à votre disposition tous les vendredis de 9H30 à 11H30 à notre local : 8, Rue des écoles (En face du champ de foire) à CHAUFFAILLES.

NOM : Prénom.....

Adresse

CODE POSTAL VILLE.....

DATE DE NAISSANCE SEXE Féminin Masculin

Tel :   E-mail  : @

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE :

RENOUVELLEMENT DE LICENCE : PREMIERE ADHESION :

RETRAITE (E) OU AYANT DROIT OU SANS ACTIVITE :

ENCORE EN ACTIVITE (Dans ce cas une dérogation est nécessaire) :

Activités pratiquées :

L'adhésion implique l'acceptation des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Exemplaire à nous remettre à notre permanence le vendredi matin **accompagné du QS - SPORT et d'un chèque de 39 € ou 45€ si vous souscrivez à l'assurance complémentaire à l'ordre du GRS de Chauffailles.**

Le / / 20.....

Signature :

Message d'Alerte

Association.... Quel beau mot. Dans association il y a « associés ». Des gens qui se rassemblent dans un but commun et partagent des valeurs et des engagements dans le cadre de l'association.

Donc la bonne marche d'une association dépend de tous et toutes. Chacun et chacune, à son niveau peut s'impliquer dans la vie de l'association.

Au moment de l'assemblée Générale j'ai évoqué le renouvellement du comité directeur. Le Comité Directeur est une instance importante du GRS. C'est le lieu des décisions, des organisations dans un esprit collégial et convivial. **Chaque adhérent peut se présenter aux votes lors de l'AG pour être élu au comité directeur.** En 2019 plusieurs personnes souhaitent quitter le Comité Directeur et la présidence sera libre puisque conformément à mon engagement, je la quitterai après deux années et reprendrai l'animation des activités.

Des membres cooptés peuvent participer aux réunions du comité directeur et donnent leur avis. Leur voix est consultative mais ils la font entendre. En 2017 Bernadette Lagardette et Claude Pillet étaient de ceux-là. Ils ont choisi cette année de se présenter comme membres du CDR.

Vous pouvez faire comme eux, demander à participer aux réunions du CDR puis plus tard, proposer votre candidature.

Le GRS c'est **600** adhérents. Ce n'est pas un club sportif comme tous les autres. Il repose essentiellement sur le bénévolat et l'implication de ces membres.

Ce qui veut dire que s'il manque des animateurs l'activité peut s'arrêter.

Certains animateurs souhaitent passer le relais ou limiter leur participation. S'ils ne sont pas remplacés, les autres animateurs ne pourront pallier leurs absences. Le rythme des activités sera réduit, voire les activités seront moins nombreuses.

Seront aussi concernées, les festivités et les manifestations comme « les randos patates, randos bourguignonnes, le voyage de fin de saison... moins de sorties !

Qui s'en occupera en 2019 ?

Ceci est un constat très inquiétant. Le problème apparaît dans d'autres GRS.

La cause commune : trop peu de jeunes retraités s'investissent au sein des clubs. Ce constat se retrouve dans d'autres secteurs du bénévolat....

Les adhérents deviendraient-ils de simples consommateurs ?

Sur 600 licenciés, dont 80 nouveaux chaque année, n'y aura-t-il pas une dizaine de personnes par an pour prendre les relais ?!!!

J'appelle donc à s'investir à sa mesure dans le GRS, à ne pas hésiter à rejoindre :

- L'équipe des petites mains et gros bras qui organisent lors des diverses manifestations,
- Le Comité Directeur pour garantir le fonctionnement du GRS,
- Les animateurs en participant aux formations d'animateur fédéral. Elles se passent dans la bonne humeur.

Vous vous investirez en fonction de vos possibilités, de vos disponibilités et plus vous serez nombreux plus ce sera facile.

Parlez-en avec les animateurs des différentes activités, rencontrez Bernard Devise qui est formateur Fédéral, Claude Pillet qui s'engage aussi dans cette voie après avoir fait la formation d'animateur Tir à l'Arc. Passez au siège du GRS le vendredi matin pour en parler avec nous. Allez voir sur le site de la FFRRS.

Vous verrez, quand l'engagement est partagé, il donne du plaisir.

Si j'insiste, c'est qu'il y va de la poursuite des activités et de l'avenir du GRS.

Lors des prochaines adhésions, en septembre, nous vous solliciterons. Nous vous proposerons une enquête qui nous permettra de savoir sous quelle forme le GRS peut continuer son activité.

GRStiquement votre

Le président

Pierre Pfefferkorn

PS :

Quelques informations.

- Normalement tous les adhérents de l'an dernier ont un certificat médical valable 3 années. Vous aurez donc à remplir, pour vous, le questionnaire médical et vous aurez juste à nous remettre le talon du document.

Si vous avez des doutes prenez rendez-vous avec votre médecin.

- Vous remplirez le document pour l'assurance au siège lors de votre renouvellement d'adhésion.
- Vous aurez également à signer le document RPDP (document de protection des données personnelles.) nous vous expliquerons tout cela.

PASSEZ UN BON ETE

